



Louis Hemmer (1904 -1987)

Aviateur militaire dans la force aérienne belge de 1923 à 1926, organisateur de meeting aériens, constructeur du premier terrain d'aviation à Steinsel, instructeur d'aviation en coopération avec l'Ecole d'Aviation Chauvin à Metz, membre fondateur de l'Union des Pilotes de l'Aviation Luxembourgeoise en 1952, membre fondateur en 1979 de l'Association des Vieilles Tiges de l'Aviation Luxembourgeoise, titulaire du diplôme Tissandier en 1955, titulaire de la Médaille du Mérite Sportif Luxembourgeois en Vermeil en 1965, Médaille en Or de la Ville d'Esch sur Alzette pour mérites aéronautiques en 1984, titulaire à titre posthume de l'Ordre du Mérite Aéronautique et Astronautique Luxembourgeoises en 2010.

Né à Luxembourg le 1^{er} décembre 1904 Lou Hemmer n'échappa pas au virus de l'aviation naissante. Fasciné par les choses de l'air il décida de s'engager dans l'armée belge pour devenir pilote militaire. Pour atteindre son but il devait prendre la nationalité belge. De 1923 à 1926 il était pilote militaire belge avec le rang de **1^{er}** sergent aviateur. Le 9 octobre 1926 il gagna la Coupe du Challenge des Aviateurs Militaires de réserve de Belgique offerte par l'Aéro-Club de Belgique.

De retour à Luxembourg il s'installe à Walferdange et décide d'installer un terrain d'aviation à Steinsel. En 1928 il fait l'acquisition d'un avion RSV à Anvers. Le 24 juin 1928 le terrain est inauguré officiellement avec un meeting aérien de premier ordre. Le même jour il fit baptiser son avion par S.A.R. le Prince Jean de Luxembourg, futur Grand-Duc de Luxembourg. Lou Hemmer a par la suite organisé un grand nombre de meetings aériens à travers le pays avec un programme qui comprenait des démonstrations de vol acrobatique, la chasse aux ballonnets, une descente en parachute et de temps à autre de l'acrobatie effectuée en dehors de l'avion par un intrépide, en l'occurrence Menni Kraemer. Après le meeting les visiteurs avaient la possibilité de faire un vol comme passager.

En 1932 Lou Hemmer a installé dans le jardin de son hôtel à Walferdange un simulateur de vol, le « sans péril », En coopération avec Pernand Chauvin de Metz, Lou Hemmer préparait les candidats-pilotes aux épreuves pratiques et théoriques pour l'obtention de la licence de pilote. La formation était achevée à Metz où l'examen pour l'obtention de la licence française avait également lieu. L'école d'aviation de Lou Hemmer, agréée par le Gouvernement Grand-Ducal le 29 mai 1936 et qui avait été transférée au Findel après la deuxième guerre mondiale, a cessé ses activités en 1954.

Lou Hemmer était également actif dans la vie des associations aéronautiques luxembourgeoises, membre fondateur de l'Union des Pilotes de l'Aviation Luxembourgeoise en 1952, membre fondateur de l'Association des Vieilles Tiges de l'Aviation Luxembourgeoise en 1979, Président de l'AVTAL de 1979 à 1982 puis Président d'Honneur de l'AVTAL, membre du Comité de l'Aéro-Club de Luxembourg (Fédération Aéronautique Luxembourgeoise) jusqu'en 1970, Président intérimaire de l'Aéro-Club en 1937.

Dès 1938 Lou Hemmer s'est engagé de plein coeur pour l'installation d'un aérodrome définitif aux abords de la capitale. Son choix était tombé sur des terrains se trouvant au Findel. Après la décision du gouvernement en faveur d'un aérodrome sur ces terrains, acquis entretemps par le gouvernement, Lou Hemmer avec l'appui de l'Aéro-Club s'est mis au travail pour effectuer les travaux de génie civil. Il fit déplacer son hangar de Walferdange à Findel et la capitale du Grand-Duché de Luxembourg avait finalement un aérodrome permanent.

Lou Hemmer était également le pilote de choix pour le transport de courrier aérien. Le 17 août 1932 il a effectué le premier vol aéropostal international d'Echternach à Bruxelles avec un Fokker D-7.

Lou Hemmer a reçu un nombre de distinctions pour l'ensemble de ses mérites incontestables en faveur du développement de l'aviation à Luxembourg, en 1956 le diplôme Paul Tissandier par la Fédération Aéronautique Internationale, en 1968 l'Ordre de Mérite du Grand-Duché de Luxembourg, en 1974 l'Ordre Grand-Ducal de la Couronne de Chêne en Vermeil et en 2010 à titre posthume l'Ordre du Mérite Aéronautique et Astronautique Luxembourgeoise.



Extrait du :

MINISTÈRE DES TRANSPORTS | MINISTERIE VAN VERKEERSWEZEN
Administration de l'Aéronautique | Beheer der Luchvaart

Administration de l'Aéronautique
90, Rue de la Loi
Bruxel, den
90, Wetstraat

Stadler Bruxelles, le *5 avril 1932*

LICENCE PROVISOIRE
de pilote d'avions de travail
aérien N° 148

La présente licence est délivrée à
Monsieur *Hemmer Louis Marcel*
domicilié à *Trais Vierge (St-Basile à l'envy)*
N° 4428 de la gare

Elle confère à l'intéressé le droit
d'exploitation de jour de la navigation
aérienne, à l'exclusion du transport de
passagers et de marchandises dans un
rayon dépassant 100 kilomètres comptés à
partir de la limite de l'aérodrome. Elle
est valable jusqu'au *25 janvier 1933*

LE DIRECTEUR DU SERVICE
de la NAVIGATION AÉRIENNE,



LICENCE 1 | LICENCE 2

LICENCE

PHOTOGRAPHIE DU TITULAIRE

la tête
ayant
au moins
un
centimètre

SIGNATURE DU TITULAIRE:

La licence de pilote d'avions de transport
public (passagers, postes ou marchandises),
portant le N° *24*
en date du *5 Avril 1932*
a été délivrée à M. *Hemmer Louis*
qui est autorisé par la présente licence à piloter
les types d'appareils suivants: *types d'appareils de transport*

La présente licence est valable

à *Bruxelles*, le *5 Avril 1932*
Le Directeur de l'Aéronautique:

(SIGNATURE)
Jean Wolf

CACHET

ÉTAT CIVIL	SIGNALEMENT
Nom :	
Prénoms :	
Nationalité :	
Lieu de naissance :	
Date de naissance :	
Domicile :	

LIVRET MILITAIRE
MILITAIR ZAKBOEKJE

appartenant
toebehoorend

à
aan

Nom *Hemmer*
Naam

Prénoms *Louis, Marie, Marcel*
Voornamen


Grade et position *Soldat volontaire de carrière*
Grand en stand

N° de la Matricule *183.18298*
Stamnummer

Classe de Milice *1913*
Milieklasse

SIGNATURE DU TITULAIRE
Handt. eken van den titularis.

L. Hemmer



AÉRO-CLUB DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
AÉRO-CLUB NATIONAL, fondé en 1909, détenteur du pouvoir sportif
AFFILIÉ À LA FÉDÉRATION AÉRONAUTIQUE INTERNATIONALE

Carte de Membre associé N° *2*

Monsieur LOU HEMMER
21, rue Antoine Godart
Luxembourg

1979

Reçu la somme de *300.-* frs pour cotisation

LE PRÉSIDENT, *[Signature]*
LE TRÉSORIER, *[Signature]*